



L'administration communale de la Ville de Luxembourg se propose de recruter pour les activités d'été « S.d.S. Sport-Wochen » et « Sports pour tous » qui seront organisées du 16 juillet au 1er septembre 2025 plusieurs

Animateurs B et Animateurs C (m/f)

Votre mission :

Chaque année, un grand nombre de jeunes participent aux activités d'été organisées par le Service Sports de la Ville de Luxembourg. Afin de préparer les « S.d.S. Sport-Wochen 2025 » pour jeunes âgés de 11 à 17 ans et les activités « Sports pour tous » durant l'été, le Service Sports de la Ville de Luxembourg se propose d'engager des animateurs B et C pour encadrer les participants durant ces activités.

Votre profil :

- Être en possession du brevet d'animateur B et/ou d'animateur C
- Être âgé de 18 ans au moins au 16 juillet 2025
- Maîtriser la langue luxembourgeoise
- Permis de conduire B

Conditions spécifiques et pièces à joindre à la demande :

La candidature doit obligatoirement être accompagnée des pièces suivantes :

- une demande d'emploi (veuillez indiquer la période de disponibilité et la référence suivante : 1-sportswochen) ;
- un curriculum vitae avec photo;
- extrait récent du casier judiciaire (Bulletins N°3 et 4) ainsi que le bulletin spécial « protection des mineurs » (Bulletin N°5) (Guichet.lu) ;
- une copie de la carte d'identité ;
- un certificat établi par le Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse sanctionnant la formation de l'animateur B et/ou de l'animateur C ;
- le cas échéant, un certificat d'inscription auprès d'une école/université (2024-2025).

Rémunération :

Comme suite à la décision du conseil communal du 19 avril 2010, les tarifs applicables sont les suivants:

- détenteur du brevet d'animateur B: **90% du salaire social minimum non-qualifié**
- détenteur du brevet d'animateur C et responsable de l'animation: **100% du salaire social minimum non-qualifié**
- un montant forfaitaire fixe de **10€ par jour est dû en cas de présence de 24 heures ou de plus de 40 heures par semaine.**

La demande, adressée au collège des bourgmestre et échevins, est à envoyer par voie électronique, en remplissant le formulaire de candidature sur jobs.vdl.lu pour le vendredi 31 janvier 2025 au plus tard. Les dossiers de candidature incomplets ne seront pas pris en compte.

Les candidat(e)s voudront indiquer le **numéro de téléphone** et le cas échéant l'**adresse e-mail** par lesquels ils/elles pourront être contacté(e)s.

Recrutement :

Le recrutement se fait sur base d'une analyse des dossiers de candidature, de l'expérience et si nécessaire sur base d'entretiens.

En fonction des missions retenues, un examen d'aptitude auprès du médecin de travail ou bien un certificat médical attestant de la capacité à la pratique des activités physiques et sportives, sera exigé.

Pour de plus amples renseignements, les personnes intéressées sont priées de s'adresser au Service Sports en l'occurrence à Mme Line Dupont (Tél.: 4796-4424 / 691 984 424 / ldupont@vdl.lu) ou à M. Marc Leyder (Tél.: 4796-4415 / 691 91 44 15 / mleyder@vdl.lu).

Luxembourg, le 6 décembre 2024.